



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 26 mars 2019

Lettre ouverte à la section plantes potagères et florales du GNIS

Les endives et chicorées commercialisées en France sont-elles des OGM cachés ?

Mesdames et Messieurs les obtenteurs de semences potagères,

La loi du 25 juin 2008 a consacré le droit légitime de produire et de consommer sans OGM. La Confédération paysanne qui a largement contribué à cette conquête juridique citoyenne s'interroge : les endives et chicorées que nous cultivons dans nos fermes et qui se retrouvent sur les étalages des marchés et dans nos assiettes sont-elles des OGM cachés ?

En 1998, l'entreprise Florimond Desprez a en effet obtenu un brevet¹ sur une invention consistant à introduire dans des chicorées et endives un gène de stérilité mâle venant du tournesol par la technique de fusion cellulaire. Les chicorées et endives ne peuvent pas échanger du matériel génétique avec le tournesol par des méthodes de sélection traditionnelles. Les organismes obtenus par cette technique sont donc des OGM soumis aux obligations d'évaluation préalable, d'autorisation, d'étiquetage, de traçabilité et de suivi. Or, aucune chicorée ou endive n'a jamais été étiquetée OGM.

Ce brevet a expiré de manière anticipée en 2016 suite à une opposition engagée en 2008 par l'entreprise néerlandaise Rijk Zwaan. En 2013, une autre entreprise néerlandaise, Bejo Zaden, a déposé une demande de brevet concernant les chicorées et endives contenant la même séquence de stérilité mâle, brevet accordé aux USA en 2018². Ces trois entreprises, qui dominent le marché des semences d'endives et chicorées, ne se sont certainement pas battues pendant 20 ans autour de ces brevets pour ne pas exploiter commercialement le procédé concerné.

Les paysans et les consommateurs ont le droit de savoir ce qu'ils cultivent et ce qu'ils mangent. C'est pourquoi la Confédération paysanne vous demande de bien vouloir rendre publique l'information détaillée sur l'ensemble des procédés de modification génétique, de sélection et de multiplication mis en œuvre pour obtenir les chicorées et endives que vous commercialisez et leurs parents respectifs.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent PINATEL
Porte-parole de la Confédération paysanne

¹ N° FR2749321B1

² n° US10, 015, 942 B2